

LA SOCIETE DES GOLFS DE BIARRITZ

Société anonyme d'économie mixte au capital de 300.000 euros

Siège social : BIARRITZ - Avenue Edouard VII

388 104 069 R.C.S. BAYONNE

(Ci-après la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 18 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
et le vendredi dix-huit avril, à quinze heures trente,

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni au Golf d'Ibarritz, Avenue du Château à BIDART (64210) en vue de libérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Ratification du procès-verbal du Conseil d'administration du 29 novembre 2024,**
- **Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,**
- **Point sur le 1er trimestre 2025,**
- **Préparation de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,**
- **Point sur les conventions relevant de l'article L225-38 du code de commerce,**
- **Questions diverses.**

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

COLLEGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

- **Représentant la Ville de BIARRITZ**
 - * Monsieur Xavier DELANNE,
 - * Madame Corinne MARTINEAU,
 - * Madame Françoise FORSANS,
- **Représentant la Ville d'ANGLET**
 - * Monsieur Patrick CHASSERIAUD,
- **Représentant le SIAZIM**
 - * Monsieur Marc CAMPANDEGUI,
 - * Monsieur Edouard CHAZOUILLERES et représentant Monsieur Jean-Philippe GERARDIN

COLLEGE PRIVE :

ADMINISTRATEURS PERSONNES MORALES

- **Représentant l'Association Sportive du Golf Biarritz**
 - * Monsieur Philippe SABARROS,

Sont absents et excusés :

- * Madame Maider AROSTEGUY, Maire de la Ville de Biarritz,
- * Madame Geneviève FONTAINE,

Assistent également à la réunion sans voix délibérative :

- * Monsieur Stéphane TURIN, Directeur d'Exploitation,
- * Monsieur Cédric BIBÉ, représentant la société GCL ASSOCIES CABINET BELLEGARDE, Commissaire aux comptes de la société,
- * Messieurs David BRETTE et Andoni DUVERT, représentant la société EXCO, Expert-comptable de la Société,
- * Monsieur Benjamin SAINZ du Cabinet JURIS-CONSULTANT, Avocat.

Le Conseil, réunissant la présence effective de la moitié au moins des administrateurs, y compris la moitié des représentants des collectivités territoriales, peut, en conséquence, valablement délibérer.

Monsieur Edouard CHAZOUILLERES préside le présent Conseil.

[...]

CHANGEMENT DE REPRESENTANT D'UN ADMINISTRATEUR PERSONNE MORALE

Le Conseil d'administration prend acte du changement de représentant de l'ASSOCIATION SPORTIVE DES GOLFS DE BIARRITZ au sein de la Société suite à l'Assemblée Générale du 14 décembre 2024 de l'Association nommant en qualité de Président du Comité Directeur :

Monsieur Philippe SABARROS

Demeurant 3, allée des Papillons – 64600 ANGLET

Né le 16 janvier 1959 à TOULOUSE (31)

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

POUVOIRS

Le Conseil d'administration donne pouvoirs à son Président ou au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales et, notamment, à la Société "JURIS CONSULTANT" SELARL dont le siège est à ANGLET (64600) Centre d'Affaires ERDIAN - 10, Allée Véga, à l'effet d'accomplir les formalités induites par les décisions adoptées. Ce pouvoir emporte celui de certifier "conforme" tous extraits ou toutes copies de documents.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à midi.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Extrait certifié conforme par le Président du Conseil d'administration

